Envoyé en préfecture le 10/09/2026
Reçu en préfecture le 10/09/2026
Publié le
ID : 035-200038990-20260908-129MOB-DE

Département : Ille et Vilaine
Arrondissement : Rennes

Manoir de la Ville Cotterel
46 rue de saint Malo
35360 MONTAUBAN-DE-BRETAGNE

Convocation : 02/09/2026
Secrétaire : Yvane POCHON

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DU MARDI 8 SEPTEMBRE 2026

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes de Saint-Méen Montauban, s'est réuni le huit septembre deux mille vingt-six à vingt heures, en séance ordinaire à Montauban-de-Bretagne, Manoir de la Ville Cotterel, salle de réunion plénière, sous la présidence de M. Patrick HERVIOU, Président.

Membres en exercice : 41	**Présent :** **BLERUAIS** : / **BOISGERVILLY** : RABORY Sophie, DAVENEL Olivier / **GAEL** : LEVREL Denis, NOGUES Christelle / **IRODOUER** : LE BOUQUIN Mickael, BERTHELOT Morgan, BIZETTE Fabrice / **LA CHAPELLE DU LOU DU LAC** : HERVIOU Patrick, BOUILLET Isabelle / **LANDUJAN** : HENRY Serge, SAUDRAIS Vanessa / **LE CROUAIS** : / **MEDREAC** : GAUTIER Magali, PIEDERRIERE Olivier / **MONTAUBAN DE BRETAGNE** : PALARIC Vincent, PINON Audrey, LE SOMMER Thierry, GENET Béatrice, RENVAZE Pascal, LEMAIRE Vanessa, DAVID Lilian/ **MUEL** : CHENAIS Patrick, MORICE Anne-Marie / **QUEDILLAC** : MÉAL Lydie / **ST MALON SUR MEL** : GUÉRIN Michel / **ST MAUGAN** : BONNIN Etienne / **ST MEEN LE GRAND** : VILLAUME Claude , VILLER Laura, VITRE Didier, GAREL Laurence, LE PAPE Marie-Hélène / **ST ONEN LA CHAPELLE** : LETARD Véronique / **ST PERN** : FRÉNOY Marie-Hélène, TESSIER Philippe / **ST UNIAC** : LESNÉ Hervé
Présents : 34 **Votants** : Contres : Abstentions :	
Excusés / Absents : 07	**Excusés :** LECHEVESTRIER Daniel, CHICOINE Daniel, QUINTIN Jenny, ROUYER Gael, CRESPEL Vincent, GLOTIN Michel, BOHANNE Jean-François **Absents :**
Pouvoirs : 05	**Pouvoirs :** CHICOINE Daniel à MÉAL Lydie, QUINTIN Jenny à PALARIC Vincent, ROUYER Gael à LESNÉ Hervé, GLOTIN Michel à VITRE Didier, BOHANNE Jean-François à LETARD Véronique

Délibération n° : 2026-129-BlR
Thème : Syndicats
Titre : Syndicat Mixte du Pays de Brocéliande : Désignation des représentants de la Communauté de communes Saint-Méen Montauban au sein de la Commission Mobilités – Tourisme
Rapporteur : Patrick HERVIOU

Le Syndicat Mixte du Pays de Brocéliande (SMPB) met en place une Commission Mobilités – Tourisme, destinée à favoriser les échanges entre les établissements publics de coopération intercommunale membres sur les enjeux de mobilité et de développement touristique à l'échelle du Pays.

La composition de cette commission repose sur un socle comprenant :

- le Président du Syndicat Mixte du Pays de Brocéliande ;
- le Vice-président du Syndicat Mixte en charge du développement local ;
- les Présidents des trois Communautés de communes ;
- les Vice-présidents de chaque Communauté de communes en charge des mobilités.
-

La composition de la commission sera entérinée par délibération du Conseil syndical du Syndicat Mixte du Pays de Brocéliande au cours du second semestre 2026.

Cette commission a notamment pour missions :

- d'échanger sur les projets et politiques relatifs à la randonnée et aux itinéraires touristiques ;
- de favoriser la coordination des actions en matière de mobilités à l'échelle du Pays de Brocéliande ;
- d'aborder les questions de mobilité avec les territoires voisins ;
- d'examiner tout sujet dont la commission souhaiterait se saisir en lien avec ses domaines de compétence.

Envoyé en préfecture le 10/09/2026
Reçu en préfecture le 10/09/2026
Publié le
ID : 035-200038990-20260908-129MOB-DE

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu les statuts du Syndicat Mixte du Pays de Brocéliande ;
Considérant qu'il appartient à la Communauté de communes Saint-Méen Montauban de désigner son représentant au sein de cette commission ;

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- **PREND acte que le Président de la Communauté de communes Saint-Méen Montauban siège de droit au sein de la Commission Mobilités – Tourisme du Syndicat Mixte du Pays de Brocéliande.**
- **DESIGNE M. Mickael LE BOUQUIN, Vice-président en charge des mobilités, pour représenter la Communauté de communes Saint-Méen Montauban au sein de la Commission Mobilités – Tourisme.**
- **CHARGE Le Président à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à notifier ces désignations au Pays de Brocéliande.**

Secrétaire de séance,
Yvane POCHON

Président,
Patrick HERVIOU

Signé par : Patrick HERVIOU
Date : 10/09/2026
Qualité : Par le président